



ROYAUME DE BELGIQUE
 Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

MINUTE - 01/10/18 - Coulon Véronique – D5.1
 Service Humanitaire (D5.1)

Votre personne de contact:
 Annick Peeters
 Tel: 02 501 47 16
 E-mail: annick.peeters@diplobel.fed.be

Monsieur Alexander De Croo
 Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au
 Développement, de l'Agenda numérique, des
 Télécommunications et de la Poste

à l'Ambassade de Belgique

à Rome

nos références

D5.1/NL/HUM.04.03.02.2016.01/2018/ACR41

n° d'ordre

51

date

09 OCT. 2018

**Objet: FAO – « Programme Humanitaire FAO en Irak et au Sahel » - PG/2016/01
 – Demande d'avenant : extension du programme et réallocation budgétaire
 pour le Sahel - 3017830**


Veillez trouver ci-joint l'avenant modifiant et prolongeant de 4 mois la lettre-convention relative au programme sous rubrique.

Je vous saurais gré de transmettre cet avenant à la FAO.

Merci d'avance pour votre collaboration.


 Koen Van Acoleyen
 Directeur D5 a.i

Annexe :

1 avenant = 

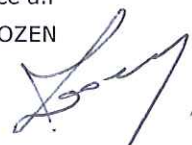
minutée par

V COULON

 3/10/18

nom et visa du chef de service a.i

N LOOZEN



nom et visa du directeur D5 a.i.

K VAN ACOLEYEN



.be



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

MINUTE - 27/09/18 - Peeters Annick - D5.1

Votre personne de contact:

Annick Peeters

Tel: 02 501.47.16

E-mail: annick.peeters@diplobel.fed.be

Dominique Burgeon
Director of Emergency and Rehabilitation Division
United Nations Food And Agriculture Organisation (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

votre communication du	nos références	date
19/09/2018	D5.1/NL/HUM 04.03.02.2016.01	2018/11/19

à mentionner dans toute correspondance

Objet : programme de la FAO : « Programme Humanitaire FAO en Irak et au Sahel » A.B. 14 54 51 35.60.26 - 6.000.000 EUR – 3017830-PG/2016/01

**Demande d'avenant
– extension du programme et réallocation budgétaire pour le Sahel-**

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 21 août 2018, complété par un courrier du 17 septembre 2018 par lequel vous nous soumettez une demande d'extension de la période d'exécution du programme en référence, sans coût budgétaire avec un réalignement du budget initial. J'ai l'honneur de vous informer que je marque mon accord pour la prolongation de la durée du programme de 4 mois, soit jusqu'au 14 février 2019 et sur les changements apportés dans les grandes rubriques budgétaires pour les activités qui se déroulent au Burkina Faso et au Mali.

La période additionnelle de 4 mois va permettre au partenaire de capitaliser les résultats du projet suite à la campagne agricole qui se termine au mois de décembre 2018 et de prévoir une période additionnelle de suivi pour les Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les Clubs Dimitra.

La demande de révision budgétaire est liée à la disponibilité d'un montant additionnel relatif à un taux de change favorable et à la nécessité d'organiser des voyages additionnels pour renforcer le suivi des activités du projet au Burkina Faso. La rubrique budgétaire liée « aux voyages » a été augmentée pour également favoriser les échanges d'expériences entre les deux pays (Mali et Burkina Faso). Ces ajustements visent à renforcer les résultats attendus du projet.

minutée par

Annick Peeters

nom et visa du chef de service a.i

Nora Loozen

nom et visa du Directeur D5 a.i

Koen Van Acoleyen

visa du Président CD

.be

La présente lettre constitue un avenant à la lettre-convention, réglant les modalités d'exécution relatives au programme susmentionné.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno van der Pluijm
Directeur général de la DGD

